



# SAULNIÈRES



## BULLETIN MUNICIPAL

*Janvier 2016*



**V**oilà encore (ou déjà ?) une année d'écoulée à vos côtés. J'ai essayé de faire avancer les dossiers annoncés ou amorcés l'an passé. Certains sont aboutis et d'autres en cours.

Vous aurez loisir de le découvrir dans ce nouveau bulletin. Je peux vous citer, sans ordre d'importance, l'aménagement de l'étang communal qui est terminé ou presque. Il restera à l'agrémenter de quelques tables et bancs pour mieux en profiter quand les beaux jours seront de retour. Pour s'y rendre depuis la salle polyvalente, nous avons démarré le cheminement piéton.

Notre rue St Martin se termine, elle aussi pour la partie programmée, à savoir de la ruelle des Francs Bourgeois à la Mairie. Nous en avons profité pour prolonger ces travaux jusqu'à l'entrée de la commune, créer une écluse pour ralentir la vitesse, et sans doute, à terme, installer un deuxième plateau ralentisseur. Notons que ce quartier devient une zone limitée à 30 km/h car situé au carrefour de multiples équipements communaux (mairie, salles, école, terrain multisport, ...)

Parallèlement, la rue des Paludiers a commencé à être redessinée avec l'enlèvement des vieilles jardinières remplacées par des pots de fleurs colorés. C'est un premier pas vers d'autres aménagements. Une étude a été amorcée avec le département qui épaulera la commune sur ce sujet. La finalité est de faire baisser la vitesse afin de sécuriser nos déplacements et nos enfants...

Autre chantier qui se termine : l'ancienne scierie. Comme vous l'aurez constaté, la déconstruction est désormais réalisée. Il reste à engager une réflexion sur le devenir du terrain. La démarche est engagée et nous lancerons début 2016 une consultation pour retenir un bureau d'étude qui nous accompagnera sur ce projet.

En plus de ces chantiers majeurs, il y a le quotidien : l'entretien de la voirie et des espaces verts, des bâtiments communaux (l'église, l'école). Comme vous l'aurez sûrement remarqué, notre lotissement communal continue de se construire, et cette année, de nouveaux habitants ont emménagé; je leur souhaite la bienvenue.

Cela peut sembler peu ou beaucoup, lent ou rapide, selon l'angle de vision que l'on adopte. Mais en tout état de cause, il ne faut pas oublier le temps donné par l'équipe municipale sans qui rien ne serait possible. Aussi, je souhaite les remercier pour leur engagement et leur soutien dans ces actions, car il faut reconnaître qu'il est parfois difficile de concilier ces missions d'élus, de bénévoles, de parents d'élèves ... avec son métier et sa famille. Pour autant, il me semble encore plus important dans les temps que nous connaissons, de rester soudés et impliqués dans ce qui fait la richesse et la vie de notre commune. Je ne peux donc que vous encourager à rejoindre le projet de comité des fêtes que nous souhaitons voir renaître pour permettre de faire de SAULNIERES « la commune où il fait bon vivre ensemble ! »

Enfin, il m'est impossible de ne pas évoquer les terribles attentats qui ont endeuillé tout notre pays et de rappeler le soutien inconditionnel de tous les Maires de France à notre Président et à sa politique actuelle. J'ai une profonde et sincère pensée pour les familles qui ont perdu un être cher lors de ces attentats du 13 novembre.

Je vous souhaite de profiter pleinement des fêtes de fin d'année au sein de vos familles et de vos proches. Bonnes fêtes de fin d'année à tous. J'espère vous retrouver pour les vœux de la commune au début de l'année prochaine.

Laurent Le Guehennec



Saulnières

Rassemblement devant l'église pour Charlie Hedbo



À l'issue de la cérémonie des vœux de la municipalité, le maire, Guéhenneq, a proposé à ses conseillers et à la population, afin de se retrouver sur le parvis de la mairie pour un rassemblement des morts pour Charlie. Plus d'une centaine de personnes ont répondu de silence.

Saulnières

Exposition sur la commune avec Jean-Luc Parmentier

La bibliothèque organise une exposition photo qui se tiendra du samedi 3 au samedi 19 octobre, dans les locaux de la mairie et de la bibliothèque.

Saulnières, côté école est une exposition de Jean-Luc Parmentier, photographe amateur de la commune, dont les clichés ont été pris à Saulnières et dans ses environs. Cet événement s'est mis en place à la demande de la commune, au profit d'une part faire connaître les talents locaux, mais également ouvrir les portes de la mairie et de la bibliothèque, et faire ainsi venir un plus large public.

Ce sera la première expo. Une autre de photos est programmée pour décembre (Eusebius Lemoso, dit E. de Baldestre). L'exposition présentera entre 20 et 40 photos de format moyen, animaux, insectes, végétation prise aux alentours de la commune, par Jean-Luc Parmentier, passionné depuis tout petit par l'observation de la nature.

**Vendredi 2 octobre.** À 19 h 30, vernissage à la mairie au 29, rue de la République.

La bibliothèque propose un atelier aromathérapie, les 26 et 27 octobre.



Jean-Luc Parmentier.

Saint-Martin, L'expo sera visible deux heures d'ouverture.

Saulnières

La fête de la musique aura lieu vendredi



La deuxième édition de la Fête de la musique débutera à 19 h, vendredi, sur l'esplanade de la mairie. Une scène, installée pour l'occasion, accueillera différents groupes de musiciens : 60 grammes et le boucher (style rock), L'Autre et Louise (chansons), ainsi que la chorale d'Amiens, pour des chants polyphoniques, ornés de ses organes.

Des interludes de danses africaines, avec le troupe ScénKa et de musique baléaïse, gécou ou Duo Goumou, seront également organisés, pendant les changements de plateau. Cette soirée, une poêle sur pied également prévu.

Saulnières

2<sup>e</sup> édition de la Fête de la musique

Une soirée accueillera des musiciens : 60g et le boucher (rock), L'Autre (chansons), Louise (chansons), et La chorale d'Amiens (chants polyphoniques). Interludes de danses africaines et musicales.

Saulnières

Lotissement et divers travaux au programme de 2015



Laurent Le Guéhenneq, a exposé les projets à venir. Le maire a présenté les projets de travaux de la commune pour l'année 2015. Parmi eux, la réalisation d'un lotissement de 10 lots, la rénovation de la salle des sports, la construction d'une nouvelle école maternelle, et la mise en place de la commune de sa commune de sa commune de sa commune.

Saulnières

Dimanche, conférence en musique avec Jean-Pol Marchand

La bibliothèque Des Lèves et sous-préfète, organise, une conférence musicale. Elle sera animée par Jean-Pol Marchand, président de l'association Quatre du Quartier. Ce séminaire se fera dans la salle de la bibliothèque. Les participants seront invités à apporter des instruments de musique.



Jean-Pol Marchand.

Saulnières

Balade autour des plantes sauvages comestibles

La bibliothèque propose, dimanche, de 10 h à 12 h, une balade découverte des plantes sauvages comestibles, suivie d'une dégustation. Chaque jour, nous découvrirons la nature, sans réellement connaître ce qui nous entoure. Marie-Françoise Rappin, animatrice de la bibliothèque, organisera cette balade.



Marie-Françoise Rappin.

Saulnières

La balade gourmande attire une trentaine de personnes



Marie-Françoise Rappin a organisé au profit toutes les personnes âgées, le long du chemin.

Nous avons accueilli le double de personnes que nous pensions recevoir pour la balade gourmande des herbes sauvages comestibles, se réalisait les bénévoles de la bibliothèque Des Lèves et nous, ils ont proposé, dimanche, une soirée en musique avec Marie-Françoise Rappin. Ce type d'animation était une première, mais semble vraiment avoir beaucoup d'engouement.

Les bénévoles organisateurs ont pu à nouveau une rencontre à l'automne. Mais avant cela, ils ont mis en place un prix de lecture dont les trois livres lauréats seront connus, dès...

Saulnières

L'artiste baignaise Li expose à la mairie et la bibliothèque



Li, qui a une galerie à Baigne-de-Bretagne au 35, Grande-Rue, a spontanément accepté l'invitation de la municipalité pour présenter à son exposition. Je propose une galerie de toutes ses œuvres, ses formats divers, mais toutes sur le thème de l'art. Un atelier coloré, qui sera ouvert à tous les habitants. Li a accepté de nous offrir de livres à ses clients, qui partent d'ailleurs...

Les Portes de Bretagne

SAULNIÈRES PHOTOGRAPHIE. La nature vue par Jean-Luc Parmentier

Vous aimez la nature, les animaux ? Alors c'est à la mairie et à la bibliothèque qu'il faut aller pour voir les photos de Jean-Luc Parmentier, qui habite la commune. Les photos ont toutes été prises sur la commune, souvent dans mon jardin. C'est la photographie. Que ce soit une semaine et ses petits dans leur environnement ou des gazelles de l'été.



Jean-Luc Parmentier et le maire Laurent Le Guéhenneq, lors du vernissage.

Bein d'idées, Jean-Luc Parmentier souhaite maintenant faire un « shooting » en studio des habitants de Saulnières pour une prochaine exposition d'enseignements et inscriptions à la mairie.

Pratique : « Saulnières, côté nature » à la mairie, salle des mariages, les lundis, mardis, vendredis de 9 h à 11 h 30 et 15 h à 17 h, à la bibliothèque le lundi de 17 h à 18 h, le mercredi et vendredi de 16 h à 18 h et le samedi de 10 h à 12 h.

Saulnières

« Vous avez dit classique ? » de Jean-Pol Marchand

Contraire, Marcien, enseignant en lettres de la musique, a répondu au large public et animé sa conférence en musique, images et paroles. Nul besoin d'être musicien ou mélomane, simplement curieux de découvrir.

Je propose une conférence en musique, images et paroles. Nul besoin d'être musicien ou mélomane, simplement curieux de découvrir.

# L'ANNÉE EN PHOTOS



L'assemblée générale de l'ADMR



Printemps des poètes



Tapis conté



Atelier création de carte poétique



Fête de la musique



Lecture à cinq voix.



Cueillette herbes sauvages



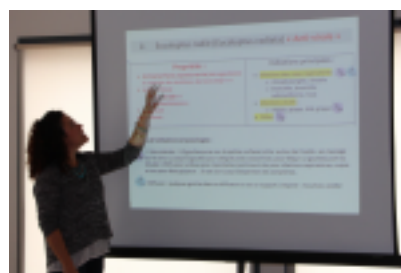
Rencontre Saulnières 28



Atelier marque-page



Expo photo



Atelier aromathérapie



Goûter des anciens avec une classe de l'école



Repas du Club Saint Martin



Bourse aux jouets



Les soupes de Christine



Cérémonie du 11 novembre



Atelier BD



Exposition de peinture

## L'AVANCEMENT DES TRAVAUX

### LE LOTISSEMENT DE L'ÉCOLE

## De nouveaux habitants

Les constructions continuent de sortir de terre et à ce jour ce sont 28 lots sur les 41 qui ont été vendus dont 5 logements gérés par le bailleur NEOTOA. Nous souhaitons donc la bienvenue à tous les nouveaux Saulniérois qui nous ont fait confiance en venant s'implanter sur notre commune. Les aménagements paysagers sont achevés, ce qui permet de pouvoir traverser ce lotissement sans emprunter les voies. A proximité, le chemin reliant la salle des fêtes à l'étang sera rapidement praticable.



### LA RUE ST MARTIN

## On ralentit sa vitesse

La société PIGEON a repris les travaux sur cette voie, travaux qui se traduiront par la réalisation du trottoir côté lotissement allant de la rue des Peupliers au plateau ralentisseur face à la rue N.HASLE et ce à l'identique de celui côté ancienne mairie. La deuxième tranche de réalisation de la voirie de cette rue a également été réalisée sur la même emprise. Une rénovation de la voirie face à l'église a également été traitée en attendant les études de réaménagement de cette partie du bourg.



### LA SALLE DE SPORT

## Une charpente consolidée

Les travaux de consolidation de la charpente bois ont été réalisés par la société REBOURS (Martigné-Ferchaud) pendant les vacances de la Toussaint, ce qui n'a occasionné aucune perturbation pour les activités scolaires ou périscolaires qui s'y déroulent habituellement.

Après ces travaux, la commission bâtiments étudie la possibilité de "rénovation" de cette salle (peinture extérieure et isolation de la façade ouest) Pour rappel, l'office cantonal des sports organise pour les enfants de 5 à 12 ans une initiation à différents sports tous les samedis matin dans cette salle. Une exposition de modélisme agricole organisée par les jeunes agriculteurs du canton doit également s'y tenir début 2016.



### L'ÉTANG

## Un espace de quiétude

Les travaux et plantations inscrits au cahier des charges sont à présent terminés. Après avoir été remis en eau, nous pouvons dorénavant redécouvrir cet espace de promenade et de quiétude à proximité du centre bourg.



La repousse des roseaux est due aux rhizomes enterrés. Nous serons amenés à les arracher ou à les détruire si leur propagation persistait. Début 2016, quelques bancs et tables de pique-nique viendront s'ajouter à ceux déjà en place. Quant aux amateurs de pêche, il leur faudra encore patienter une année, (début 2017) puisque plusieurs kilos de tanches et de gardons viennent d'y être déposés.



### LA RUE DES PALUDIERS (RD 777)

## Premiers aménagements

Après avoir enlevé les jardinières en béton qui se sont avérées plus dangereuses que protectrices, les personnels des services techniques ont implanté le long de cette route les gros pots de fleurs de couleur choisis par la commission espaces verts. De petits arbustes viennent d'y être plantés. Les membres des commissions voirie et urbanisme ont débuté leur réflexion sur les possibilités de faire réduire la vitesse lors de la traversée de notre bourg. De même une rencontre avec Mr JUGAN, responsable des routes au conseil général, a eu lieu et différentes solutions nous ont été exposées. Nous poursuivons cette étude avec une volonté de mise en œuvre dès 2016. (A cet égard, nous regrettons les actes d'incivilité dont la commune a été victime)



## L'EGLISE

### Coq et rosace

**L**e 24 juillet dernier, l'entreprise AZ Couverture a restauré le mât de la girouette du clocher de notre église.



Ce coq avait été posé en 1955 par messieurs Pierre MOREL, forgeron, Roger LACIRE, couvreur et Lucien ROBIN, mécanicien, tous les 3 habitants de Saulnières.

Après tant d'années, il était nécessaire de refaire l'étanchéité entre la base de la girouette et le sommet de la toiture.

A l'occasion de ces travaux, il a été constaté que la structure de la rosace présentait une déformation due à l'oxydation. Il faudra donc réaliser des travaux de restauration du support du vitrail par une entreprise spécialisée. (L'atelier Botrel de Plémy a été retenu)



De plus, comme vous avez pu le constater, les portes de l'église ont été repeintes par Yannick et Céline, agents communaux.

## L'ANCIENNE SCIERIE

### Réflexion en cours

**E**spéré par beaucoup d'entre nous depuis un certain temps, les bâtiments de l'ancienne scierie située en centre bourg ont été démolis courant octobre. Les sols ayant été souillés par des produits de traitement des bois, un décapage et un traitement de cette terre qui alourdira la facture de rachat de cette propriété est également en cours avant d'ouvrir cet espace au public. Il est dorénavant plus aisé d'envisager différents scénarios de réaménagement de cette ancienne friche. La commission urbanisme a commencé à réfléchir à l'aménagement de cet espace et aux moyens pour y parvenir.



## L'ECOLE

### Rénovation de l'ancien bâtiment

**L**'école a bénéficié d'un nouveau « lifting » mais cette fois au niveau de sa cantine. L'effectif de nos têtes blondes étant en progression, il devenait nécessaire d'agrandir l'espace du réfectoire. La cloison entre l'ancien local toilette et l'ancien réfectoire a été abattue, ce qui a permis d'agrandir la salle. Du mobilier neuf a été acheté à cette occasion. Les toilettes ont été déplacées près de la salle de sieste. De plus, l'isolation a été refaite, les portes et fenêtres ont été remplacées, la cuisine a été réagencée, un plafond suspendu et un bardage extérieur ont été installés.



Isolation extérieure



Le réfectoire



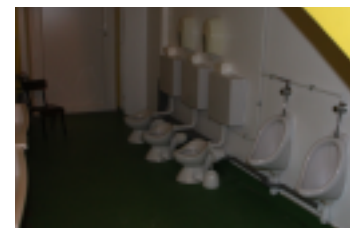
La cuisine



La salle de sieste



La salle informatique



Les sanitaires

## LA VOIRIE

### Un programme pluriannuel

**L**a maintenance de nos routes se fera suivant un programme pluriannuel. La réfection des voies est réalisée en fonction de leurs dégradations et de leurs fréquentations. Cette année, un budget de 80 000€ nous a permis de refaire à neuf les portions La Sorais / Beausoleil, Villeneuve / Les Croix, de réparer différentes dégradations avec le point à temps, et d'effectuer plusieurs curages de fossé. La commission voirie a commencé à élaborer le programme pour 2016.

## LE COMMERCE

**D**epuis le mois d'avril, Eric Jubaut a repris le commerce de Saulnières sous l'enseigne « **L'épicerie des Paludiers** ».



En plus de l'alimentation générale, il nous propose :

-un dépôt de pain de la boulangerie «Le Moulin Crevinois» de Crevin

-tous les dimanches, le poulet de Janzé rôti au feu de bois et cuisiné aux oignons, à l'ail et au laurier (12,50€ pour un poulet de 1,3kg. Sur réservation)

-les pizzas à emporter, elles aussi cuites au feu de bois, les vendredi, samedi et dimanche soir.

*Pensez à réserver une partie de vos achats pour ce commerce de proximité afin de préserver ce lieu sur notre commune.*

#### **Heures d'ouverture :**

Mardi (16-19h30) mercredi, jeudi et vendredi (9-13h et 16-19h30), samedi et dimanche (9-13h et 17-21h)

## **LES LOGEMENTS SOCIAUX**

### **Du "nouveau" à Saulnières.**

**C**omme vous pouvez le constater, le lotissement grandit chaque jour.

Parmi les maisons qui sont sorties de terre, les cinq locatifs à accès sélectif sur critères sociaux n'ont pas manqué de vous surprendre par la rapidité d'exécution liée à l'ingéniosité du procédé de fabrication. En effet, ces logements, répondant aux normes environnementales du moment, sont élaborées par le constructeur Mab Gasnier pour le compte du bailleur social Néotoa (anciennement Habitat 35) avec qui la commune a signé un partenariat de mise à disposition des terrains. Ces habitations ont donc été fabriquées pour une grande part dans l'usine de l'entreprise avant d'être acheminées par camion afin d'être assemblées sur place.



*Installation des "modules" qui composent les habitations.*

Le niveau de performance énergétique de ces logements est plus élevé que les critères imposés par la RT 2012 afin que les locataires ne supportent pas de charges d'électricité trop lourdes.

Par ailleurs, de nouveaux habitants ont rejoint notre commune. Il s'agit, pour la plupart, de familles dont les enfants fréquentent à présent notre école publique. Nous leur souhaitons bien évidemment, à tous, la bienvenue.



*Inauguration des logements en mai dernier.*



*Remise des clés.*

Parmi ces derniers, on compte la famille Jarny, composée d'Alan et Sandy, les parents, et leurs deux filles : Maëlllys, 10 ans et Lily, 6 ans. Les deux parents exercent dans le secteur de la restauration et la petite famille arrive tout droit de Rennes.



C'est par des amis qu'ils ont entendu parler du lotissement de Saulnières et ils ne regrettent pas leur choix. « Saulnières est idéalement située entre les axes Rennes-Angers et Rennes-Nantes », précise le papa. De plus, la petite famille cherchait le calme de la campagne qu'ils ont trouvé dans notre commune. Ils sont déjà particulièrement bien investis dans la vie associative puisque le papa vient de reprendre le poste de trésorier de l'association "Les enfants d'abord". Ils fréquentent également la bibliothèque.

## LA BIBLIOTHEQUE

### BILAN DE L'ANNÉE

## Des animations pour tous

Cette année encore, grâce à l'équipe de bénévoles, la bibliothèque vous a proposé un programme d'animations varié, s'adressant à des publics divers:



L'équipe des 8 bénévoles: de G à D et de bas en haut: G Launay, M Nerzic, K Valois, H Babin-Touba; C Couderc, C Esnault, M Arend et MT Carré.

- une séance de lecture à voix haute d'extraits de livres que lisaient les poilus dans les tranchées de la guerre de 14-18.
- une conférence sur la musique classique en partenariat avec la comcom,
- pour les plus petits un tapis-conté par Fanny Corbé, de l'association « Histoires de grandir » ainsi qu'un atelier «Création d'un marque-page »,
- dans le cadre du Printemps des poètes, animation nationale à laquelle nous nous sommes associés cette année encore, un spectacle poésie et musique par Camille Kerdellant avec la MDIV et un atelier « Création d'une carte poétique » pour les enfants en partenariat avec la Com-Com.
- une cueillette d'herbes sauvages dans les chemins de randonnée de Saulnières que nous a fait (re) découvrir Marie-Renée RUPIN, suivie d'une dégustation lors de la petite réception qui a suivi cette balade,
- un atelier « Aromathérapie, découverte des huiles essentielles » s'est tenu en octobre,
- puis un autre atelier, cuisine celui-là, nous a invité à goûter les "Soupes de Christine ", agrémentées de quelques textes sur le sujet.
- enfin, en décembre, un atelier BD à destination des plus jeunes, animé par Benjamin Bourdois : une initiation au monde de la création de BD.

La bibliothèque a aussi accueilli les expos photo, peinture et celle dédiée aux « Héros de la BD » prêtée par la médiathèque départementale.

Un peu de tout pour tout le monde, avec à chaque fois la mise en avant de livres en lien. De quoi faire découvrir la richesse de notre fond et donner envie de s'y replonger par la suite. Toutes ces animations sont ouvertes à tous, adhérents ou non à la bibliothèque.

Certaines de ces animations seront reprises l'an prochain, avec d'autres propositions.

Nous avons déjà programmé : un tapis conté par Fanny Corbé samedi 23 janvier. Une séance pour les 0-3 ans à 10h, et une autre pour les 3-6 ans à 11h. Un "batuccada" par l'association Passeur de culture, le 4 juin, le mois du doc, une ballade « cueillette d'herbes sauvages» en automne celle-là sont d'ores et déjà inscrites au programme.

Autres activités à la bibliothèque : nous assurons toujours l'accueil des classes et organisons un prix de lecture romans et (nouveau cette année), BD.

Régulièrement, un auteur est mis en avant dans une présentation et mini expo.

Afin de renouveler le choix de documents, les bénévoles font 2 à 3 fois par an des échanges de livres avec la MDIV de Pipriac et s'occupent d'en acquérir de nouveaux avec le budget attribué par la mairie. Cette année, nouveauté, nous allons étoffer notre choix de document par l'achat de DVD.

### ESPACE "C'EST FACILE DE LIRE"

## Un module en prêt

Un espace où c'est facile de lire : une nouveauté à la bibliothèque.

Il s'agit d'un espace qui présente de façon attractive des livres qui s'adressent plus particulièrement aux personnes qui ne lisent pas ou peu, ou en difficulté avec la lecture. Mais il reste ouvert à tous.

Ces espaces existent déjà dans les pays nordiques (Pays-Bas, Scandinavie et Canada) où le public est habitué à les utiliser.

La MDIV a constitué 2 espaces qui vont circuler dans les bibliothèques du département, accompagnés de documents.

Dans ces espaces, on trouve des documents présentés en face, plus faciles à visualiser. Il existe des critères précis quant à la forme (nombre de pages et de chapitres, taille de la police, mise en page, illustrations...), le contenu doit être simple (mais pas simpliste) et répondre aux centres d'intérêts du public.

L'un de ces espaces sera prêté à la bibliothèque de Saulnières, à la demande de l'équipe des bénévoles, de la mi-avril à la mi-juillet. Cela permettra de voir s'il répond à un besoin et de décider d'en constituer un propre à la bibliothèque.



### COUPS DE COEUR DU MOMENT

## A retrouver dans les rayons

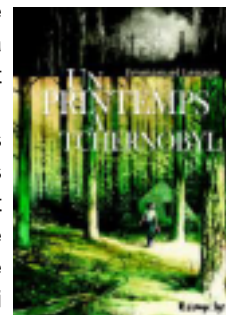


« **Les vies multiples d'Amory Clay** » de **William Boyd. Roman.**

Une femme photographe nous raconte sa vie tout au long du XXème siècle, depuis la fin de la « Grande guerre », jusqu'à celle du Vietnam. Une belle écriture, un livre grand public qui nous emporte. A lire absolument.

« **Un printemps à Tchernobyl** » d'**Emmanuel Lepage.BD.**

22 ans après l'accident nucléaire majeur de Tchernobyl, l'auteur se rend sur les lieux de la catastrophe. Il témoigne : « On me donnait l'occasion de réaliser, pour la première fois, un reportage en dessin. Je ne serai pas seulement témoin du monde, mais « impliqué »! Une illustration forte et chatoyante témoigne de la force de la nature qui peu à peu reprend ses droits. Une plongée dans le monde de ceux qui ont choisi de rester sur place.



"**Boris**" de **Jean-Marc Mathis. Album enfant.**

Découvrez l'univers de Boris, petit ourson espiègle et attachant. Autour de lui ses jouets s'animent pour devenir, bien malgré eux, les héros de ses aventures. Partagez avec vos enfants un moment de lecture plein de drôlerie."



## LA VIE ASSOCIATIVE

### LES ENFANTS D'ABORD

## Une année riche en évènements

**L'**année 2015 se termine avec la préparation de la fête de Noël pour les enfants de l'école de Saulnières.

Cette année fut riche en évènements : un repas créole cuisiné par les parents d'élèves suivi d'une soirée dansante, et la traditionnelle fête de l'école avec sa tombola.



Le premier week-end de septembre, la braderie fut un succès avec plus de 200 bradeurs et des milliers de visiteurs. Je tiens à remercier tous les bénévoles (parents d'élèves et/ou habitants de la commune) qui se sont investis sans compter pour faire de cet évènement un vrai succès.



Je vous donne rendez-vous dès le 19 mars 2016 pour un repas suivi d'une soirée dansante et le 4 septembre pour une nouvelle édition de la braderie camping caravaning.

En souhaitant au nom de l'association "Les Enfants d'Abord" de bonnes fêtes de fin d'années à tous les lecteurs du bulletin,

Hervé Guilloux, président de l'APE "Les Enfants d'Abord"

Vice-président: Sébastien Challoy Secrétaire : Angélique Vignon  
Trésorier : Alan Jarny Vice-secrétaire : Hélène Avril.  
Vice-trésorier : Dominique Valois

## La bourse aux jouets

**C**ette nouvelle édition 2015 de la bourse aux jouets a été prometteuse. 1300 jouets étaient exposés et de nombreux ont été vendus. Vendeurs comme acheteurs ont été satisfaits de notre organisation, ce qui nous encourage à renouveler l'expérience. Nous rappelons que toutes les actions de l'association permettent aux enfants de l'école d'effectuer des sorties scolaires.



### CLUB ST MARTIN

## Activités du Club

**L**e Club Saint Martin vous propose, tous les ans, différentes activités : sorties à la journée, séjours d'une semaine, concours de palets et de belote, plusieurs repas, randonnée pédestre tous les quinze jours sans oublier les après-midi du mardi. Tout ceci pour vous permettre de vous rencontrer, d'échanger et de découvrir.



Par exemple en 2015 : visite de Planète Sauvage à Port Saint Père, en juin une Croisière sur Le Rhin, en juillet notre journée "Conviviale", en septembre découverte des Portes de la Suisse, sortie d'automne au Lac de Guerlédan et pour Noël déjeuner-spectacle à Locminé.

En 2016, notre première rencontre aura lieu le mardi 26 janvier pour l'Assemblée Générale et le traditionnel Pot au Feu.

Nous rappelons que le Club est ouvert à TOUS, pas seulement aux retraités comme nous le rappelle notre logo "Généralités Mouvement".

Que cette nouvelle année qui débute soit pour vous tous et vos familles une année faite de joie, de bonheur et de bonne santé.



Pique nique du Club

### ETOILE SPORTIVE

## Licenciés en augmentation

**U**ne nouvelle saison vient de commencer. Nous enregistrons pour le moment 41 licences seniors (+8 par rapport à l'année dernière) et 16 licences jeunes.

Le bureau a été reconduit à l'identique lors des dernières élections :

Président : GUIHENEUF Frédéric  
Vice Président : LEBRETON Christophe  
Secrétaire : LOUIS Jean Pierre  
Trésorier : ROULLEAU Gwenaël

La date de notre traditionnelle choucroute a été fixée au 20 Février 2016.



## Citoyens de la paix

### Un relai pour l'association des anciens combattants

**A**fin de lutter contre l'oubli, l'ACPG-CATM-TOE (association dont font partie les anciens combattants de notre commune), a décidé d'ouvrir ses portes à ceux, femmes, hommes qui souhaitent se souvenir du prix de la liberté, expliquer aux jeunes générations que les noms gravés sur le monument aux morts sont les noms de ceux qui ont défendu au prix de leur vie nos idéaux de liberté de pensée et de paroles.

Tous ceux qui le souhaitent seront réunis sous le sigle « **CITOYENS DE LA PAIX** », et auront pour but de perpétuer la mémoire des combattants, ils participeront aux cérémonies et rassemblements des anciens combattants, et transmettront ce devoir de mémoire aux générations futures. (ACPG-CATM-TOE : Fédération nationale de anciens combattants, prisonniers de guerre, combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc, théâtre d'opérations extérieures, veuves et citoyens de la paix).

**Contacts :** Paul PRIME 02 99 44 61 23  
Joseph MENARD 02 99 44 66 77  
Gilles GOUVERNEUR 02 99 44 60 68

## DÉCORATION

### Deux maires honoraires

**L**ors d'une cérémonie organisée vendredi 19 décembre 2014 par l'association des Maires d'Ille et Vilaine au village des Collectivités à Thorigné-Fouillard, Mme Françoise Gatel, présidente et M Jean-Luc Chenut, 1er Vice-Président, ont remis, en présence de M Patrick Strzoda, Préfet, un diplôme de Maire honoraire ou d'Adjoint honoraire attestant de leur dévouement constant auprès de leurs concitoyens à 64 anciens maires, dont Pierre LOUIS et François PILARD. La municipalité tient à les remercier de leur investissement.



## ATELIER PHOTO

### Vers un club photo?

**E**n novembre, suite à l'expo photo qui s'était installée à la mairie et à la bibliothèque, un atelier photo, animé par Jean-Luc Parmentier a été créé. Il rassemble un petit groupe de personnes intéressées par la photographie.

Ce groupe se rassemble 2 fois par mois, dans la salle de réunion au dessus de l'ancienne mairie. Comment se servir de son appareil photo reflex ? Quelles règles observer pour en tirer le meilleur parti?... Le programme des réunions répondra au plus près aux attentes des participants.

Si vous êtes intéressé et souhaitez vous joindre au groupe, il est toujours temps.

Renseignements auprès de Jean-Luc Parmentier :

Mail : mon-regard@orange.fr

Tél : 06.99.89.90.18



## COMITÉ DES FÊTES

### Appel aux bénévoles

**D**éfinition du comité des fêtes: « association de loi 1901 ayant pour but d'organiser des manifestations diverses, tant culturelles qu'artistiques, sportives ou amicales »



Ça vous intéresse ?

Le moment est venu de réfléchir à la relance du comité des fêtes de Saulnières, en sommeil depuis plusieurs années, afin notamment de permettre à notre commune de rester DYNAMIQUE.

La municipalité lance un appel à toutes personnes désireuses de s'investir dans ce projet.

En accordant juste un peu de temps à cette nouvelle association, vous permettrez au comité des fêtes de proposer des activités nouvelles ou de reprendre des manifestations déjà existantes, et pour tous les âges.

Toutes les idées sont bonnes à échanger.

**Réunion d'information :**

**Mardi 19 janvier à 20h30 à la salle des fêtes.**

*Nous espérons vous voir nombreux et comptons sur votre intérêt. Vos élus*

## OFFICE CANTONNAL DES SPORTS

140 ! C'est le nombre d'enfants inscrits aux écoles multi-sports de l'office des sports !

Nous intervenons sur 8 communes : Chanteloup, Lalleu, La Bosse de Bretagne, La Couyère, Le Petit Fougeray, Tresboeuf, Le Sel de Bretagne et Saulnières.

14 créneaux sont disponibles pour 3 catégories d'âges !

Les écoles multi-sports permettent aux enfants de 5 à 8 ans de découvrir et de s'initier à de nombreuses activités sportives : handball, badminton, course d'orientation, ...

Nouveau : un créneau d'éveil sportif pour les enfants de 3-4 ans le mercredi de 15h15 à 16h à la salle des sports de Chanteloup.

Les prochaines animations sportives de l'OSC se dérouleront du 8 au 10 février 2016 et du 4 au 6 avril 2016 pour les enfants de 8 à 10 ans.

Pour plus de renseignements :

Yann LEMASSON : 06 78 07 89 49

## Conseil Municipal: une démission

**D**ans un courrier adressé à Mr le maire et à tous les conseillers municipaux, Mme Cathy Le Coz a fait part de sa décision de démissionner du conseil municipal. Elue au début de ce mandat, en mars 2014, elle ne souhaite pas développer les raisons de sa décision.

Cette demande a été transmise au préfet. Cela n'entraînera pas de nouvelle élection. En effet dans une commune de moins de 1000 habitants, le remplacement de conseillers n'intervient que si le tiers des élus venait à démissionner.

Par contre, des changements sont intervenus afin de pourvoir des sièges dans les syndicats et commissions communales.

Ont ainsi été élus :

-M Gouverneur en suppléant pour le syndicat du Bassin du Semnon

-M Phérippé en suppléant au SMICTOM

-Mme Lebeau au CCAS

-M Roulleau à la commission Ecole

## L'ETAT CIVIL

### MARIAGES

## Ils ont dit "OUI"



Karine Forest et Dominique Valois, le 15 mai



Sylviane Richard et Didier Dargent, le 6 juin



Vanessa Leturgeon et Stéphane Dupré,  
le 25 juillet



Pauline Duboullay et Guillaume Guilleux,  
le 26 septembre

### NAISSANCES

Constance LARMET

née le 23 Janvier à RENNES

Lizie GOADEC

née le 09 Février à RENNES

Léo LEBRETON

né le 19 Mars à SAINT-GREGOIRE

Maïlys HERBAGE

née le 04 Juin à SAINT-GREGOIRE

Lola GUILLEUX

née le 14 Avril à RENNES

Jonas MÉNARD

né le 04 Septembre à RENNES

Florian et Vicky HEUDIARD

nés le 15 Septembre à RENNES

### DÉCÈS

Francis HERRAULT

décédé le 30 Mars

Maria GAGEOT BRULÉ

décédée le 30 Avril

Joseph HASLE

décédé le 10 Juillet

## L'URBANISME

### Déclarations préalables

RUAUDEL Bruno	6 rue des Saulniers	hangar
DELANOE Monique	6 La Rivière Noyal	extension habitation
CHEVALIER Ludovic	37 La Croix Blanche	extension habitation
LOPES DO NASCIMENTO Esther	8 résidence des Rosiers	modification façade
DESBINS Christian	1 rue Maigé	terrasse
CHEVREL Colette	La Croix Blanche	division foncière

### Demandes de Permis de Construire

CASSIER	8, Beausoleil	Extension habitation
DANNET Mickael	Lotissement de L Ecole	Maison habitation
DESHOUX Mickael	Lauriere	Stabulation et hangar
GEORGEAULT Pierre et Maryline	Lotissement de l'école	Maison habitation
JAMET Nicolas 2 rue du Semnon	Lotissement de l'école	Maison habitation
LE BOURHIS Anthony	8 Impasse Choisel	Maison habitation
LELIEVRE JOURDAN	Janzé	Maison habitation
MENARD Aurélie	10, résidence des Rosiers	Maison habitation
MICHEL François	La Vieille Cour	Hangar
MILOT Philippe	1 Impasse Lande de Bagaron	Maison habitation
POUX LECHAUX	Crevin	Maison habitation

## LES INFORMATIONS MUNICIPALES

### Mairie

#### Horaires et coordonnées

Secrétariat: Elisabeth Chapon  
29 rue St Martin  
Tél. : 02 99 44 60 03  
Fax : 09 70 60 11 85  
Mail : mairie@saulnieres35.fr

#### Horaires :

Lundi, mardi et vendredi : 9h-11h30 et 15h-17h

Jeudi : 9h-11h30

Fermé le mercredi et le jeudi après-midi

**Le secrétariat sera fermé les jeudis 24 et 31 décembre.**

### Salle des fêtes

#### Tarifs location 2016

##### SALLE POLYVALENTE

Vin d'honneur –  
réunion d'associations : 50€

##### Habitants de la commune :

Journée  
(de 9h à 9h, ou de 16h à 16h) : 240€

Week-end  
(vendredi 16h à lundi 9h) : 440€

##### Hors commune:

Journée: 320€

Week-end: 680€

##### SALLE DE SPORTS

Location par jour d'occupation : 208€

### Assainissement

#### Tarifs 2016

Redevance annuelle :

1 personne : 73 €

2 personnes : 134€

3 personnes : 183€

4 personnes : 213 €

5 personnes : 231 €

Taxe de raccordement : 650 €

### PERMANENCE D'ÉLUS

Tous les samedis matin de 10 à 12h, une permanence d'élu est assurée en mairie par le maire ou un adjoint.

### Agence postale du Sel

La poste sera ouverte lundi 21, mardi 22, mercredi 23 et jeudi 24 de 08h30 à 11h45; fermée 25-26-27 Elle sera ouverte: lundi 28, mardi 29, jeudi 31 de 08h30 à 11h45 et fermée les 1-2-3 janvier

## Règles de bonne conduite

### Règlements et amendes

#### DÉCHETS VERTS ET ORDURES MÉNAGÈRES

Conformément au règlement sanitaire en vigueur dans notre département, le brûlage des déchets verts et des ordures ménagères est strictement interdit. Cette interdiction est justifiée par la gêne occasionnée par les fumées, odeurs et par la pollution de l'air produite lors de la combustion.

Cette infraction au règlement sanitaire est sanctionnée d'une amende de 3e classe (**450€**).

Une plateforme de déchets verts est accessible:

-à TRESBOEUF : lieu dit La Bertrannais (24h/24)

-au PETIT-FOUGERAY: lieu-dit Morihan (mercredi 9h/12h et samedi 9h/12h-14h/17h)

Seuls les agriculteurs sont autorisés à brûler des déchets verts (seulement ces déchets végétaux) de décembre à février à condition de respecter une distance minimale de 100m des habitations et d'éviter cette pratique le week-end.

#### LUTTE CONTRE LES BRUITS/ RESPECT DU VOISINAGE

Rappel : Aucun bruit particulier ne doit par sa durée, sa répétition ou son intensité porter atteinte à la tranquillité ou à la santé de l'homme dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal sous sa responsabilité.

Est puni de la peine d'amende de 3eme classe (**450€**) le fait d'être à l'origine d'un bruit susceptible de porter atteinte à la tranquillité du voisinage. Les personnes physiques coupables des infractions encourent également la peine supplémentaire de confiscation de la chose qui a servi à commettre l'infraction ou la chose qui en est le fruit.

Par conséquent, nous vous informons que les travaux de jardinage (ex tontes...) et de bricolage réalisés par des particuliers en dehors du cadre professionnel susceptibles de causer une gêne pour le voisinage ne peuvent être effectués que pendant les périodes suivantes :

Jours ouvrables : 8H30/12H et 13H30/19H30

Les samedis : 9H/12H30 et 13H30/19H30

Dimanches et jours fériés : 10/12H

#### DÉPOTS SAUVAGES

Rappel: l'abandon de détritiques sur la voie publique est strictement interdit et sanctionné d'une amende de **150 €** (délibération prise par le conseil municipal en 2014).

#### NOS AMIS LES CHIENS

Nous rappelons que les propriétaires de chiens sont considérés comme responsables des actes de leurs animaux et une amende de 150€ pourra leur être infligée.

Plusieurs cas sont donc répréhensibles :

-La divagation : les animaux doivent se trouver à une distance maximale de 100m de leur maître ou domicile pour ne pas être considérés dans une telle situation.

-Les morsures et accidents causés à autrui (à ce titre plusieurs plaintes reçues en mairie sur les « attaques de chien » sur cyclistes et piétons sur la voie publique). Veuillez attacher votre chien ou clore votre propriété pour éviter ce risque.

- Les déjections canines : les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal. En cas de non respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe (**35€**).

## Dates a retenir

# Les rendez-vous à venir

**Goûter du CCAS:** jeudi 17 décembre

**Arbre de Noël** Les Enfants d'Abord: 18 décembre

**Voeux du maire:** dimanche 10 janvier à 15h

**Réunion Comité des fêtes:** 19 janvier 20h30, salle des fêtes

**Tapis conté** Bibliothèque: samedi 23 janvier à 10h et 11h

**Pot au feu** Club Saint Martin: 26 janvier

**Choucroute** ES Saulnières: : 20 février

**Repas et soirée dansante** Les Enfants d'Abord: 19 mars

**Batuccada** Bibliothèque: 4 juin

**Fête de la Musique:** vendredi 17 juin

**Braderie** Les Enfants d'Abord: 4 septembre

## LES DÉLIBÉRATIONS

### Jeudi 24 septembre 2015

Absentes excusées : MM LE COZ C. ROBIN S.

#### Location maison : 5 résidence des Rosiers

Le conseil municipal vote à l'unanimité le maintien au montant précédent du loyer de ce logement (325€/mois pour un T1).

#### Entretien des hydrants (bornes incendie)

Bien que peu rigoureux, ce contrôle annuel est obligatoire. Le conseil valide à l'unanimité le contrat proposé par la société Véolia pour un montant de 330€ / an sur 9 ans.

#### Adhésion aux contrats d'assurance des risques statutaires

Ce contrat de prévoyance permet l'indemnisation du personnel municipal en cas d'arrêt de travail suite à une maladie ou un accident du travail.

Sans ce contrat, la commune serait obligée d'indemniser elle-même son personnel. Un arrêt de travail long pourrait alors mettre en danger les finances de la commune (obligation de payer la personne en arrêt et son remplaçant)

Le conseil municipal vote à l'unanimité l'acceptation de ce devis.

#### Acquisitions foncières le long RD 777 : ZH 298/314/316/310

La commune a proposé aux propriétaires actuels d'acheter une bande de 3m le long de la RD 777, sur la droite avant la sortie du bourg, en allant vers Janzé.

Le but de cette acquisition est de permettre la mise en place d'un cheminement piétonnier sécurisé le long de la RD 777.

Le prix proposé est de 1€ le m2 (ce terrain est constructible)

Le conseil a voté unanimement cette acquisition.

#### Acquisition foncière le long RD 120

A l'occasion de la future construction de 3 maisons sur la parcelle ZH268 (La Croix Blanche), la commune a proposé aux propriétaires actuels d'acheter une bande de 3m le long de la RD120. Le but de cette acquisition est de permettre la mise en place future d'un cheminement piétonnier sécurisé le long de cette route. Le prix proposé est de 1€ le m2 (ce terrain est constructible)

Le conseil a voté unanimement cette acquisition.

#### Acquisition foncière : bande de 6m de terrain + bout de trottoir

A l'occasion des travaux du nouveau lotissement et de l'aménagement de la rue St Martin, la commune a proposé aux propriétaires actuels de la parcelle ZK184 de leur acheter:

- une bande de 6m au fond le long du ruisseau pour permettre la mise en place prochain d'un cheminement piétonnier entre le lotissement et la salle polyvalente le long du ruisseau

-quelques m2 le long de la rue St Martin pour permettre l'alignement

des trottoirs le long de cette rue.

En échange, la commune autorise le propriétaire du champ à faire passer ses animaux au maximum 4 fois dans l'année.

Le prix proposé est de 0,30 € le m2 (ce terrain est agricole)

Le conseil a voté unanimement pour cette acquisition.

#### Demande de pose de clôture sur chemin communal

Les nouveaux propriétaires de la maison située au « Quatre Vents » parcelle ZE 6 ont demandé à la commune l'autorisation de mettre en place une clôture sur un chemin communal actuellement non utilisé.

Le conseil a voté à l'unanimité l'autorisation de la mise en place de cette clôture à la condition que cette dernière soit démontée le jour où la commune aurait un projet non compatible avec celle-ci.

#### Consultation droit de préemption sur la vente de la maison au 17 Les Marronniers

Le conseil, à l'unanimité, décide de ne pas faire valoir son droit de préemption sur cette vente .

#### Consultation droit de préemption sur la vente de la maison 2 rue du vieux bourg

Le conseil, à l'unanimité, décide de ne pas faire valoir son droit de préemption sur cette vente

### Jeudi 29 octobre 2015

Absents excusés : MM. AREND M. LEFEBVRE A. BABIN L. VALOIS D. BARRÉ B.

#### Recrutement d'un adjoint d'animation 2è classe dans le cadre des TAP: 17,5H (emploi non permanent)

Le conseil, à l'unanimité valide cette proposition.

#### Modification statutaire de la Communauté de communes de Moyenne Vilaine et Semnon – Transfert de compétence PLUI

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité approuve le transfert de la compétence à la Communauté de communes, « PLUI : élaboration, gestion de ce document d'urbanisme, et gestion des documents d'urbanisme existants sur le territoire des communes membres »

#### Assistance et conseil en urbanisme droit du sol

Le conseil valide la facture (1 359.60 € TTC ) d'avocat sollicité pour des conseils en droit du sol (droit de préemption)

#### Eglise : remise en état de la rosace

Le Conseil Municipal, à l'unanimité valide l'offre de l'entreprise Botrel de Plémy pour la réparation de la rosace de l'église (4 587.18 € HT)

## AUTOUR DE SAULNIERES

### L'ASSOCIATION PANISOL

## Une épicerie sociale

**L'**ASSOCIATION PANISOL, C'EST QUOI ?

L'association a pour objectif de permettre aux personnes et familles qui ont des ressources limitées de se procurer, moyennant une faible contribution, des denrées alimentaires et des produits de première nécessité à prix réduits, de proposer accueil, écoute et activités, conseils qui vont permettre de rompre un isolement et recréer des liens sociaux.

"Initiée par la Communauté de communes, l'épicerie sociale est née du constat que certains habitants du territoire, en difficulté passagère, ne pouvaient bénéficier d'aides alimentaires aux restaurants du cœur. Cela était ressenti tant par les acteurs sociaux que par les mairies.

Après 2 ou 3 ans de réflexion, une association a été constituée pour gérer la structure et rendre les locaux de l'ancienne gendarmerie opérationnels pour le mois d'avril 2013.

La Communauté de communes nous soutient aussi bien dans la construction du projet que sur les aspects financiers. D'une manière générale, je suis très agréablement surpris par l'accompagnement des élus locaux, par l'intérêt qui est porté au social, mais aussi par la générosité des personnes lors des collectes !

Désormais, les travailleurs sociaux pourront, sur dossier, donner l'accès à l'épicerie sociale aux personnes et aux familles ayant des ressources limitées en leur allouant un montant d'achat.

Mais la vocation de l'épicerie sociale sera aussi d'être un lieu d'accueil, d'échanges, d'écoute et d'intégration des personnes. "

Richard Mertz, président de l'association Panisol

*L'épicerie est située dans la zone de Château Gaillard  
11, rue de la Seine à Bain-de-Bretagne*

### LE POINT ACCUEIL EMPLOI

## Un service de proximité pour l'emploi

**L'**accompagne toutes les personnes dans leurs démarches liées à l'emploi, à la formation et à l'insertion sur le territoire de la Communauté de Communes.

### Un service pour les usagers

Missions au quotidien:

- Consultation des offres d'emploi et mise en relation avec les employeurs - Information sur les métiers, les formations et les secteurs d'activité
- ,- Aide à la rédaction de lettres de motivation et de CV,
- Orientation vers les partenaires de l'insertion sociale et professionnelle,
- Accompagnement en groupe grâce à des ateliers techniques de recherche d'emploi.

L'équipe est présente pour vous conseiller dans les démarches quotidiennes : mise en relation sur les offres d'emploi, accès aux outils informatiques...

### Un service pour les entreprises : l'acteur local de vos recrutements

- Information sur les aides à l'emploi,
- Accompagnement dans votre recrutement pour: définir vos besoins en personnel, rédiger les profils de poste ou diffuser vos offres d'emploi,
- Assurer une pré-sélection des candidats et suivre leur prise de poste,
- Organisation de différentes actions: sessions de recrutement, visites d'entreprises, rendez-vous thématiques.

Grâce à sa proximité, le P.A.E. connaît bien son public pour une bonne réactivité dans les mises en relation avec les entreprises.

### POINT ACCUEIL EMPLOI

Centre Administratif  
17, rue de l'Hôtel de Ville  
35470 BAIN DE BRETAGNE  
02.99.43.86.50  
pae@moyennevilaine-semnon.fr  
www.moyennevilaine-semnon.fr



### Association ADMR du canton du Sel

## A certains moments de sa vie, il faut savoir se faire aider

**L'**ADMR ( Aide à Domicile en Milieu Rural) est une association qui comprend un réseau de bénévoles et de salariés aux services des familles, des personnes âgées, malades ou handicapées.

Les salariées qualifiées et formées contribuent au maintien à domicile de nombreuses personnes.

L'ADMR s'adresse aussi aux familles :

Le service famille ADMR vise à soutenir et accompagner les familles à leur domicile, en l'aidant dans l'accomplissement et l'organisation des tâches et des activités de la vie quotidienne (repassage, entretien du logement, garde d'enfant à domicile).

Le service peut vous accompagner et apporter son soutien suite à un événement (grossesse, naissance ou adoption, séparation ou hospitalisation, reprise d'emploi, décès).

Dans certaines conditions, les familles peuvent obtenir une prise en charge financière par la CAF et bénéficier de déductions fiscales ou de crédit d'impôt.

CONTACT: ADMR du canton du Sel-de-Bretagne  
1 rue de Chateaubriand 35320 Le Sel-de-Bretagne  
Bureau ouvert du lundi au vendredi de 14 h à 17h30  
Tél: 02 99 44 70 67  
lesel.asso@admr35.org



## Des visites multimédias

### **P**ASSONS LA LANDE AVEC EUGÈNE.

Au Sel-de-Bretagne, une balade sonore vous est proposée par le Musée Eugène Aulnette pour découvrir en 16 étapes l'artiste du village.

**L**ES CHEMINS DU SEL : entre gabelous et contrebandier  
Sur votre mobile, avec l'application GPS M'balades, ou avec un mobile prêté par le Syndicat d'Initiative de Bain, choisissez un parcours au choix sur 2, au départ de Bain-de-Bretagne.

Des balades multimédias scénarisées de 31 et de 32 km à faire à vélo ou en voiture, qui vous emmènent sur des petites routes de campagne, à la découverte du patrimoine local.

Apprenez tout sur le sel et son commerce avant la Révolution française, laissez-vous guider par un contenu riche et varié : textes, audio, musiques et sons, images, interviews filmées et audio, quiz, animations...

A Bain-de-Bretagne, station de départ, vous devrez choisir votre parcours : être dans la peau du gabelou ou dans celle du contrebandier. Sur le parcours, les différentes étapes sont géolocalisées, il vous suffit donc de suivre le guidage pour que les commentaires audio se déclenchent automatiquement.

Comptez une demi-journée pour chaque parcours.

### **L**ES BOUCLES VÉLOS

Vous avez sans doute remarqué de nouveaux panneaux de signalisation sur les voies secondaires avec un pictogramme vélo. En effet, vous pouvez dorénavant découvrir à vélo les richesses naturelles et patrimoniales du Pays touristique des Portes de Bretagne. Profitez des premiers circuits jalonnés, en boucle, allant de 10 à 40 kms. Les circuits comportent des raccourcis, plus accessibles aux familles.

Notre territoire regorge de chemins de randonnée, la nature fait partie de son identité. Doté d'un patrimoine naturel et culturel spécifique et préservé, notre lieu de vie se prête tout particulièrement au développement de la randonnée en général, et à vélo en particulier... Elles empruntent de petites routes peu fréquentées mais ne sont pas prioritaires sur les véhicules à moteur (prudence !). A chaque fois que cela est possible, ces circuits cheminent sur des itinéraires en sites propres c'est-à-dire réservés aux circulations non motorisées comme les voies vertes, le halage...

Vous pouvez trouver les itinéraires en mairie ou sur le site internet.

*Bonnes promenades...*

## LE SMICTOM

### Le compost

#### **L**E COMPOST CERTIFIÉ

« UTILISABLE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE »

C'est officiel, le compost produit sur le site de la lande de libourg à Guignen est certifié « matière fertilisante utilisable en agriculture biologique ». C'est le Bureau Veritas, organisme certificateur agréé, qui a joué le rôle d'évaluateur et a délivré le label.

Ce résultat est d'abord et avant tout dû au choix du tri à la source des biodéchets. En effet, parmi les composts produits à partir des déchets fermentescibles, seuls ceux issus d'une collecte séparée des biodéchets peuvent être éligibles à cette certification, la plus stricte en la matière.

3 autres facteurs contribuent à ce résultat :

- votre geste : attention à maintenir la plus grande vigilance car l'étape du tri de vos biodéchets à la source

est primordiale,

- le travail des agents : pour veiller à ne pas collecter de déchets indésirables,
- un processus de production rigoureux sur le site de la lande de libourg.



Au jardin ou sur les terrains agricoles, cet amendement organique améliore les propriétés du sol : il nourrit les terres, favorise la rétention d'eau et permet de lutter contre l'érosion. C'est un apport 100 % naturel.

#### **Bon à savoir**

Le compost est actuellement disponible gratuitement pour les usagers particuliers du territoire en déchèterie. Attention le compost n'est pas du terreau, il s'agit d'un fertilisant organique puissant qui doit être utilisé à bonne dose.

### QUELQUES CONSEILS D'UTILISATION

#### EN REMPOTAGE

Idéal pour les jardinières et les plantes d'intérieur

Réalisez le mélange suivant :  
70% de terreau horticole ou de terre végétale pour 30% de compost.

#### LORS DES PLANTATIONS

Mélanger le compost à la terre de surface sur 15 cm maximum de profondeur

- Pour des plantes vivaces : 1,5 à 3 kg par m<sup>2</sup>
- Pour des arbustes et rosiers : 2 à 3 kg par plant
- Pour des arbres : 5 kg par plant.

#### EN ENTRETIEN

C'est le conseil du moment !

Epandez le compost en surface sur la terre libérée de vos cultures ou au pied des plantes. 1kg/m<sup>2</sup>/an suffit.

## Ouverture à Bain

**L**e Département d'Ille et Vilaine a ouvert un Centre de Planification et d'Education familiale à Bain de Bretagne depuis le 25 novembre dernier. Les consultations ont lieu à l'hôpital Saint Thomas de Villeneuve le lundi et le mercredi sur rendez-vous au 02/90/02/93/10.

Elles sont animées par un médecin, une sage-femme ainsi qu'un conseiller conjugal.

Le Centre de Planification a pour objectif d'assurer des consultations de contraception, des actions individuelles voire collectives de prévention sur la sexualité, l'éducation familiale et les violences conjugales, des entretiens préalables à l'interruption volontaire de grossesse...

Ce-dernier organise aussi des séances de préparation à la vie de couple et à la fonction parentale.

Il peut être amené dans certaines situations d'urgence à délivrer des médicaments à titre gratuit aux mineurs (n'ayant pas de personne de confiance ou ne souhaitant pas informer son entourage) ainsi qu'aux personnes ne bénéficiant pas d'assurance maladie.

### CONTACT:

*CPEF: 2 rue Hippolyte Fillioux  
Batiment Sacré Coeur, 2eme étage  
35470 BAIN DE BRETAGNE*

## Les P'tits Petons

### POUR LES TOUT PETITS

**L**'espace-jeux « Les Ptit's Petons » au Sel De Bretagne a rouvert ses portes en septembre.

L'association accueille les enfants de leur naissance jusqu'à leur rentrée scolaire.

Elle participe à leur éveil, à leur socialisation.

Nous vous proposons des activités manuelles et ludiques, musicales, sportives, lecture...

Elle permet également aux adultes accompagnants de se retrouver, d'échanger sur leurs expériences.

Tout au long de l'année, nous organisons des manifestations : braderie – puériculture, arbre de Noël : spectacle cette année autour de la magie le 12 décembre à la salle des fêtes du Sel de Bretagne.

Nos horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h15 à 11h15.

Fermeture pendant les vacances scolaires.

Contact : Mme MANDARY Sandy : 06-59-15-44-40 ou  
par email : [lesptitspetons35@gmail.com](mailto:lesptitspetons35@gmail.com)

## Service gratuit

**L**a Protection Maternelle et Infantile :

Le Département d'Ille et Vilaine met gratuitement, à la disposition de ses habitants, un service de protection maternelle et infantile.

Concernant notre commune, c'est à Bain de Bretagne que siège l'antenne. Ce sont des séances de consultations sur rendez-vous (au 02/99/44/83/00), qui ont lieu soit au Centre départemental d'action sociale, soit à domicile. Ces consultations sont destinées aux nouveau-nés ainsi qu'aux enfants jusqu'à 6 ans.

Celles-ci sont effectuées généralement par des puéricultrices et dans certains cas par un pédiatre.

Ces consultations permettent de répondre aux préoccupations des parents (alimentation, éveil, éducation), procéder aux mensurations... mais aussi de prescrire et de vacciner.

En aucun cas le médecin ne traite les urgences ni ne remplace le médecin traitant mais il contribue à la prévention, en veillant au développement psychomoteur, à la relation parents-enfants, aux rythmes de vie...il a juste un rôle complémentaire avec le médecin traitant de famille, l'hôpital et les services de soins.

*PMI: 41, avenue Guillotin Corson  
35470 BAIN DE BRETAGNE (à côté de la piscine)*

## L'ESPACE JEUNES

### Animations

**L**'espace jeunes Léo Lagrange de Tresboeuf est ouvert durant les vacances de Noël, du 18 au 23 décembre!!!

Pour débiter ces vacances, une soirée « Raclette Party » est organisée le Vendredi 18 Décembre!! Venez-vous inscrire auprès de Céline avant le 16 décembre !!

Au programme de ces vacances :

- Accueil libre à l'espace jeunes,
- Atelier créatif « Réalisez vos boules de neige »,
- KDO'S PARTY (Réalisation de cadeaux ludiques pour les fêtes de fin d'année).

Retrouvez le programme complet sur le site de la communauté de communes et dans les mairies à partir du 9 décembre !!!

L'espace jeunes sera fermé du 24 Décembre au 2 Janvier. N'hésitez pas à profiter des animations proposées par les espaces jeunes de Bain de Bretagne et Crevin.

*Pour plus d'informations :*  
*Espace jeunes Léo Lagrange Tresboeuf*  
*8 rue des Peupliers*  
*35320 TRESBOEUF*  
*06 47 00 52 97*  
*[jeunesse.tresboeuf@moyennevilaine-semnon.fr](mailto:jeunesse.tresboeuf@moyennevilaine-semnon.fr)*



## SAULNIERES, JE ME SOUVIENS

**C**ette rubrique, inaugurée l'an passé, se veut être une parole transmise entre les anciens de la commune aux nouvelles générations, un témoignage des conditions de vie à Saulnières il y a plusieurs années. Après Pierre et Simone, donnons aujourd'hui la parole à Paul et François qui ont bien voulu nous recevoir pour témoigner...

### Paul, 78 ans, Caharel.



« Mais, je ne suis pas originaire de Saulnières! ». C'est ainsi que nous accueille Paul, lorsque nous venons l'interviewer. Et pourtant, il saura s'investir à plus d'un titre et sera témoin de bien des changements dans la commune qui est devenue la sienne depuis plus de 50 ans.

Caharel j'ai vu se construire 40 maisons dont la nôtre en 1978. Oui, car dès 1960, j'ai rencontré ma future femme à un bal des classes à Brie. C'était en mai et nous nous sommes mariés en novembre. Jeannine est originaire de Janzé et à l'époque elle travaillait dans une ferme à Brie. Nous nous sommes donc installés ensemble à Saulnières, nous avons eu 4 enfants, 13 petits enfants. Une arrière petite fille est venue agrandir la famille en juillet dernier.»

Après avoir quitté l'entreprise Panaget en 1967, le voilà laitier chez Lanquetot à Vern jusqu'en 1997.

« Pendant 10 ans j'allais de ferme en ferme charger des bidons de lait dans le camion de ramassage, avant d'avoir un camion-citerne durant 5 ans. Les 15 dernières années, j'étais gardien à l'usine, tout en continuant d'exploiter ma petite ferme ».

Une grande fierté pour Paul est aussi son engagement au sein du conseil municipal. Il a ainsi enchaîné 6 mandats successifs en tant que conseiller municipal, soit 30 ans, qu'il garde répertoriés dans ses archives personnelles. De 1971 à 2001, il voit le conseil passer de 11 à 15 membres, côtoie 3 maires et au total 37 conseillers différents. Et comme il dit : « en 2001, j'ai décidé d'arrêter ; place aux jeunes. Ces 30 ans m'ont apporté des idées, que de changements il y a eu ! »

Et la chasse? « J'y suis arrivé à la retraite, dit-il. C'est mon beau-père, lui-même chasseur qui m'a initié. Nous étions 25 à 30 chasseurs, il y avait une bonne ambiance.

Je me souviens qu'on se retrouvait à la cave, Jeanine nous préparait un café le matin. Au retour le midi, c'était le verre d'apéro, et bien sûr quelques discussions. J'ai été vice-président de la chasse pendant 10 ans. J'ai arrêté maintenant »

Il a aussi été vice-président des anciens combattants pendant 40 ans, et participe à ce titre aux 3 cérémonies commémoratives annuelles.

Il aime bien participer aux activités du club les mardis, aux concours de belote et est toujours partant, avec sa femme, pour les voyages organisés.

Souhaitons à Paul et Jeannine de profiter encore longtemps de leur retraite méritée !

« C'est à Thourie que je suis né, en 1937, mes parents étaient agriculteurs. Je suis le benjamin de 6 enfants, tous mes frères et sœurs sont décédés maintenant. Je suis allé à l'école en « Loire Inférieure » avant que nous ne déménagions à La Couyère. C'était 2 ans après le décès de ma maman, morte de tuberculose alors que je n'avais que 7 ans. Là, je n'ai fréquenté l'école qu'une petite année. »

En effet lui qui, bien plus tard, en tant que chasseur, dit n'avoir jamais maltraité ses chiens, n'a pas, enfant, bénéficié d'une telle bienveillance de la part de son maître d'école de l'époque. Il ne dira rien de plus de celui qu'il sera pourtant amené à croiser à plusieurs reprises au cours de sa vie.

« J'ai donc continué ma scolarité à Tresboeuf, 4 km à pied aller et retour! J'amenais mon casse-croute que je mangeais chez une personne âgée du village. J'ai quitté l'école à 13 ans et demi. J'aurais bien aimé être boucher, mais il fallait aller travailler à la ferme avec mon frère et mon père. C'est d'ailleurs ma grande sœur de 15 ans qui tenait la maison, on peut dire que c'est elle qui m'a élevé. »

A 19 ans, Paul part travailler chez Panaget, à Bourgbarré, sa sœur prenant la succession de son père à la ferme. Pour une année seulement car nous sommes en 1958 et le voilà appelé pour aller combattre en Algérie.

Après 4 mois de classe à Dinan, il se retrouve là-bas pour 28 mois, avec une seule permission.

C'est à son retour d'Algérie, en 1960, qu'il s'installe à Saulnières. Il loue une petite ferme à Caharel.

« A ce moment-là il y avait plus de 50 fermes, des « biqueries » comme on disait, à 2 ou 3 vaches. Il y a 10 ans encore, on voyait des groupes de moutons en campagne. Depuis mon arrivée à



## François, 86 ans, le Bourg.

A peine arrivés Place de l'église pour notre rendez-vous, François nous attendait déjà, la canne à la main. Il faut dire qu'il l'a tellement foulé, ce sol Saulniérois. En effet, c'est l'ancien cantonnier avec qui nous nous entretenons aujourd'hui.

Mais avant d'arriver dans notre commune, c'est une longue vie qu'il a connue, Monsieur Sauvage... Et ce sont ses 86 années de vie qu'il commence à nous conter.

François est un enfant de l'Assistance et ce n'est pas chose facile de grandir ainsi dans les « Années folles ». A 14 ans, il est temps d'aller travailler. Le travail, je crois que c'est le mot qu'il a le plus prononcé au cours de notre entretien.

En 1943, c'est la première fois qu'il vient à Saulnières et il arrive chez la famille Hervochon comme homme de ferme. Tout se passe bien.

Un an plus tard, il est embauché comme Patou à Brie. Les conditions de vie y sont horribles. La famille est dure avec lui. Il dort à même la paille dans l'écurie. Parfois, ses journées démarrent à 3h pour se finir à 23h, une amplitude de 20 heures de travail harassant. « *En hiver, il fallait écartier la neige à la main pour tirer la paille* ». Les crevasses étaient alors douloureuses mais on n'avait pas le choix. Les patrons savaient qu'ils pouvaient profiter du statut de l'orphelin et ils en abusaient.

Les repas étaient uniquement constitués de pain et de lard : matin, midi et soir. Un jour, la faim était telle que notre Patou a même mangé une tartine pleine d'asticots qui grouillaient dans le pâté de campagne que lui avait donné la bonne ; bonne avec qui il était chargé de la vaisselle après chaque repas et avant de s'en « retourner au turbin ». Cette expérience fut marquante chez François et c'est une voix pleine d'émotions qui nous la raconte.

Lorsque sonne l'heure du service militaire, il est réformé car pas assez « solide ». Il pèse alors à peine 50 kg.

Après être passé de maisons en maisons, et de villages en villages, il atterrit à nouveau dans le nôtre et devient employé de ferme chez François Pilard. Les conditions sont tellement différentes : « *j'étais considéré comme le gars de la maison* ». Il y reste quelque temps et c'est à cette période qu'il rencontre sa femme, au cours des noces de Lucien Robin. C'était à l'époque le lieu de prédilection de rencontre des futurs époux. Ainsi, en novembre 1952, le voilà marié. De cette union naîtront 3 enfants : un garçon et deux filles.

La carrière professionnelle de Monsieur Sauvage prend alors un nouveau tournant. Il travaille comme

manceuvre à la parqueterie Panaget de Bourgbarré, gros employeur à l'époque. Il y reste 8 ans.

En 1962, Pascal Haslé lui propose de rejoindre la scierie qu'il dirige. Il lui propose un salaire un peu plus élevé. Notre ancien Patou fait vite le compte : moins de déplacement et une paye plus importante. Sa décision est prise. Il ne savait pas que la fameuse scierie fermerait ses portes pour mauvaise gestion 8 mois plus tard...

Il travaille ensuite à la minoterie de la Croix de Lorraine mais les conditions sont à nouveau très rudes et il quitte la manufacture pour rejoindre la carrière de Gledel dans laquelle il restera 17 années.

C'est une expérience qui le marquera à vie. Le travail n'était pas facile là non plus. A l'évocation de cette expérience, François se lève et mime le mouvement qu'il devait répéter des milliers de fois par jour pour façonner les parpaings qu'il fabriquait alors. Du haut de ses 86 ans, nous sommes étonnés, Martine et moi, de l'énergie déployée et la souplesse des gestes de notre villageois. Cela nous fait sourire. Pas lui. Il me regarde et dit d'un ton grave : « *Bah oui, mon gars ! Qu'est-ce que vous croyez !* » Cette phrase, il la répètera à plusieurs reprises. Je ne l'oublierai pas.

En 80, Pierre Louis, l'ancien maire, lui propose de rejoindre la commune comme cantonnier. C'est là qu'il exercera jusqu'à la quille, en 89. Il en garde un bon souvenir... « *Vous parliez avec les gens... Les gens me parlaient* ». Il est nostalgique de cette époque même si le boulot de cantonnier n'était pas le même qu'aujourd'hui. « *J'étais fossoyeur et les trous, c'est à la pioche que je les creusais* ». Une fois par semaine, les routes étaient balayées et entretenues. Il ne s'agissait pas à l'époque de décorer le village mais d'en assurer un entretien minimal. Les choses ont bien changé...

François a choisi de ne pas s'étendre sur sa vie de famille, même si un des moments heureux de son existence furent les retrouvailles avec sa famille alors qu'il avait 57 ans. De nombreuses photos qu'il nous montre témoignent de l'importance de l'événement. Il évoque également sa petite ferme, achetée en 1971 à la Rivière, lors du remembrement. Il y travaille ses jours de repos. C'était chose courante à l'époque. « *C'était pour occuper la patronne et élever les gosses* », ajouta-t-il.

Ces deux heures passées en sa compagnie sont un témoignage des conditions de vie de l'époque et montrent à quel point le travail jouait un rôle central dans la vie d'un homme. François n'a pas eu une vie facile, il nous l'avoue et on ne peut qu'acquiescer. Il finira même par ponctuer notre entretien de la phrase suivante : « *Je n'en reviens pas que je suis encore debout à c't'heure...* ». La messe est dite.

## Faites appel au savoir-faire local

3P PRIMAULT	Travaux de plâtrerie	Villeneuve	06 86 91 38 91
EPICERIE DES PALUDIERS	Commerce multiservices-pizzeria	11/13, ruedesPaludiers	02 99 44 67 45
BESERVE TP	Terrassement-assainissement	La Croix Blanche	06 70 71 27 49
ESNAULT Jean-Luc	Paysagiste	Le Casseul	02 99 44 61 59
FLASQUIN Jean-Yves T.P.F	Travaux publics	La Belle Épine	02 99 44 65 04
JOUON Claude	Location Animation Sonorisation Lumières	La Croix Blanche	06 85 71 91 59
IPé+	Isolation écologique bardage Rénovation murs et toiture ....	ZA Les Salines	06 17 48 27 58
JPG	Multiservices	2 Le Boulai	06 85 86 83 83
LEBLAY Entreprise	Bâtiments portails clôtures	6 rue de l'Étang	02 99 44 60 29
LE SAULNIER	Restaurant bar	5 rue des Paludiers	02 99 44 64 56
Les écuries de la Jouaudière	Pension de chevaux	La jouaudière	06 83 55 80 45
MAINGUY Hubert	Entreprise de couverture	11 rue des Salicornes	06 15 22 30 82
MANJARD Créations	Paysagiste	L'Afféagement	06 11 99 70 98
MICHEL François	Élagage - abattage difficile taille de haies	La Vieille Cour	06 20 23 10 80
OLLIVIER Stéphane	Charpente Menuiserie	ZA des Salines	02 99 44 63 89
PONEY CLUB DES VALLONS	Équitation	La Rivière Breton	06 83 16 10 32
RIBAULT	Charcuteries artisanales - Laboratoire	Les Pointellières	02 99 44 71 78
RIGAUD Gérard	Plomberie chauffage	La Croix Blanche	02 23 31 45 98
SPRI Creatif	Solier, peintre et aménagement	3 La Fontaine Piard	06 73 14 38 19

### A NOTER

## Permanences diverses

ASSISTANTE SOCIALE	Prendre rendez-vous au CDAS de Bain-de-Bretagne avec Mme Denié 02 99 44 83 00
ADMR	Madame Marie-Claude Péchot 02 99 44 68 58
CLIC - 0299520159	Permanence MAIRIE du Sel-de-Bretagne, 1er et 3e mardi de chaque mois sur rendez vous
CAF ( Ille-et-Vilaine ) : 0299437024	Permanence MAIRIE Bain-de-Bretagne, chaque mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h. (sauf pendant les vacances scolaires)
CPAM	Permanence MAIRIE Bain-de-Bretagne, chaque mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. (sauf pendant les vacances scolaires). Vous devez prendre rendez-vous par téléphone avant de vous déplacer ! En effet, l'accueil en permanence est souvent soumis à conditions. Pour plus de rapidité, faites vos démarches sans vous déplacer : en ligne sur <a href="http://www.ameli.fr">www.ameli.fr</a> ou par téléphone au 3646 (prix d'un appel local depuis un poste fixe).
CRAM DE BRETAGNE (retraite sécurité sociale)	Permanence MAIRIE Bain-de-Bretagne, 2ème et 4ème vendredi de chaque mois de 9 h à 12 h sur rendez-vous de 13 h 30 à 16 h 30 sans rendez-vous.
MSA 6, rue du Docteur-Roux - 35 150 JANZÉ	Le mardi et mercredi, de 9 h à 12 h et de 14h à 17h et le vendredi de 9h à 12h sur rendez-vous 02 99 01 83 70
ADIL 35 (Information logement)	Permanence MAIRIE Bain-de-Bretagne, 2ème et 4ème lundi de chaque mois de 9h30 à 12h.
POINT INFORMATION JEUNESSE (P.I.J) 39 bis, Avenue Guillotin de Corson Bain-de-Bretagne 02 99 44 82 01 <a href="mailto:pjij@moyennevilaine-semnon.fr">pjij@moyennevilaine-semnon.fr</a> <a href="http://www.ij-bretagne.com">www.ij-bretagne.com</a>	- Mardi 13h45 à 18h - Mercredi 10h30 à 12h30 et 13h45 à 18h - Jeudi 13h45 à 18h
POINT ACCUEIL EMPLOI (P.A.E) Centre administratif 1er étage 17, rue de l'Hôtel de Ville - Bain-de-Bretagne 02 99 43 86 50	du lundi au vendredi : 9h00 à 12h00 Affichage des offres locales de Pôle Emploi, mise en relation avec les employeurs, accueil et informations générales, mise à disposition d'une salle de documentation, Internet, ordinateurs, Ateliers...
Relais Assistantes maternelles de la CAF RAM	Renseignements Corinne Bienaimé : 02 99 43 70 80
SPANC Service Public d'Assainissement Non Collectif Renseignement à la communauté de Communes au 02 99 43 70 80	Assure le contrôle de conception et d'implantation pour les constructions neuves ou celles en rénovation (tous les projets d'assainissement autonome doivent être soumis au SPANC pour avis), le contrôle de réalisation des travaux et le contrôle périodique de bon fonctionnement et d'entretien des installations.
SMICTOM 36 rue de l'avenir, PIPRIAC	Lundi au vendredi : 8h30 à 12h30 et 14h00 à 17h00 <a href="mailto:accueil@smictom-paysdevilaine.fr">accueil@smictom-paysdevilaine.fr</a> 02.99.57.02.50

# Les classes 5



Le 24 octobre s'est déroulé le repas des Classes 5, une sympathique journée placée sous le signe de la convivialité.

